LE BUG (VERSION 1)

Maxime Bettinelli

O. INT SEQUENCE PRÉGÉNÉRIQUE : UNE SALLE DE SERVEURS JOUR

Un insecte vole dans un jardin puis entre dans une pièce, qu'une personne referme sur lui. Il se pose sur une surface métallique, puis rampe et arrive sur un circuit électronique. Il se balade dessus, puis se fait soudainement électrocuter. Les leds présentes sur le circuit, qui jusqu'à présent clignotaient lentement et régulièrement, s'affolent. Un zoom arrière : il s'agit d'une baie de serveurs, qui porte le logo de "Fast Bear" : un ours avec un sac à dos portant un repas sur un plateau. Un petit écran sur la baie affiche en rouge : WARNING : ERROR . Zoom arrière : une page web d'aministration server se remplit de rouge et de termes comme "Error", "Shutdown", "Critical Failure", etc. Tout est cassé. Arrivée du titre "LE BUG".

1. INT - L'ANTICHAMBRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - JOUR

Une grande salle dont les murs sont couverts de boiseries. Des statues ça et là. Des huissiers de justice et des gendarmes. Les personnes présentes se divisent en deux groupes : l'un rassemble une vingtaine de livreurs à vélo, qui pour certains portent leur tenue de travail. ME ENFIDHA (35), en robe, leur parle avec un sourire bienveillant. Des femmes et des enfants les accompagnent. L'autre groupe se compose de M. X (60), en costume cravate qu'il porte d'une manière qui laisse deviner qu'il s'agit de sa tenue habituelle, d'HUGO (30), habillé plus "casual", pantalon beige, veste bleue et baskets, et de ME PONTALLIER (60), en robe lui aussi, qui parle, l'air confiant, avec M.X. Au centre de la pièce, deux personnes observent l'agitation générale avec un sourire amusé : M. ZHANG (50), en polo et jean, et PIERRE (32), en jean, baskets, et t-shit non repassé.

UN HUISSIER entre et dit quelque chose (pas de son, mais on le voit parler). MES ENFIDHA et PONTALLIER se lèvent et entraîne chacun leur groupe avec eux.

2. INT - LA SALLE D'AUDIENCE - JOUR

Les mêmes personnes sont assises sur les bancs de la salle d'audience. Les deux groupes se sont reformés de part et d'autre de l'allée centrale. Un murmure général parcourt la salle. MES ENFIDHA et PONTALLIER se regardent en chien de faïence. L'HUISSIER entre, le murmure cesse.

L'HUISSIER Medames, Messieurs, la cour !

LE JUGE X (65) entre, en robe rouge, suivi de DEUX ADJOINTS (45 et 50). Il est chauve, légèrement vouté, l'œil intelligent. Il a l'air pressé et parler rapidement. UN GREFFIER entre aussi et prend place à la table de sténographie. ME PONTALLIER s'avance, serre la main au JUGE et va prendre sa place au perchoir.

Bien ! Asseyez-vous. En silence !
Hum ! Alors.

(il prend ses lunettes)

La société Fast-Beer...

(un adjoint lui souffle)

Fast-Bear.. contre Messieurs

Benessaiah, Sayad, ... (il regarde la dernière

page)

... bien ! Une lecture complète des noms des accusés sera inscrite au PV.

(regard affirmatif du GREFFIER)

Accusés par la société FastBear qui demande, en sus de la rupture des contrats...

(il s'arrête, se penche
 vers un de ses ADJOINTS)
Pourquoi c'est pas aux Prud'Hommes ?

L'ADJOINT lui répond à l'oreille.

LE JUGE

Ah! Bien! Hum!

(un temps)

Messieurs, vous êtes accusés d'avoir, le X octobre 20XX, profité d'un bogue de la plateforme informatique de la société FastBear pour dérober les repas à livrer qui vous avaient été confiés, d'avoir, de plus, été vous-mêmes à l'origine d'un certain nombre de commandes supplémentaires qui, selon FastBear, n'était pas destinées à votre consommation personnelle, mais à tirer plus avant profit du bogue pour subtiliser à la société FastBear et à ses clients des repas supplémentaires...

LES LIVREURS alternent entre inquiétude et amusement. PIERRE se marre franchement.

LE JUGE

D'avoir, enfin, utilisé cette nourriture volée à des fins aussi diverses que votre consommation personnelle, celle d'autrui, la revente en vu d'en tirer un profit ou encore pour nourrir les canards de la Seine.

Tout le monde sourit, même LE JUGE, mais M. X. semble réellement outré. Des rires se font entendre.

Silence! Bien, cette cour va s'attacher d'abord à comprendre plus précisément ce qui vous est reproché...

(il regarde sa montre)
... si toutefois le temps le permet
... Puis nous verrons si
l'employeur... Pourquoi c'est pas
aux Prud'hommes ?

LES ADJOINTS ont l'air agacé.

LE JUGE

Ah, oui ! Bien, si le donneur d'ordres est fondé à la réparation qu'il réclame. Bon, ne perdons pas de temps, essayons de comprendre ce bazar !

TODO: idée: Me Pontallier pourrait être celui qui interrompt le juge pour rappeler qu'ils sont AA.

cssclasses:
- fountain

Contexte: Le developpeur 'corporate' est auditionné au sujet des livreurs.

LE JUGE

Vous connaissiez ces personnes?

DEV

Ah non pas du tout, je vois pas comment j'aurais pu...

LE JUGE

Vous ne les avez pas croisées dans le cadre de votre travail ?

DEV

Dans le ? Ah non, pas du tout. Euh... Les devs et les livreurs ne se croisent jamais en fait.

LE JUGE

Jamais ? Comment ça jamais ? Et pour l'inscription d'un nouveau livreur ?

DEV

La ?

(il tient un dictionnaire Français-Startup avec la tête de Macron)

Pour l'onboarding.

DEV

Ah ! Non, tout se fait sur l'app.

LE JUGE

Mais comment vous leur expliquez le métier ?

DEV

C'est l'app qui le fait.

LE JUGE

Mais pour leur confier une route, des missions ?

DEV

C'est sur l'app.

LE JUGE

Et en cas de problème ?

DEV

Il y a un service qui s'en occupe. Mais ça passe aussi sur l'app.

LE JUGE

Et pour le licenciement ?

ME PONTALLIER

Objection !

LE JUGE le regarde étonné.

ME PONTALLIER

Pardon Monsieur le Président. Mais il ne s'agit pas d'un licenciement mais simplement d'une rupture de contrat. Je vous rappelle que M. XX, comme tous les livreurs ici présent, contracte avec FastBear au travers de sa propre société.

DEV

Et c'est aussi sur l'app.

cssclasses:
- fountain

Contexte: le développeur plus moqueur est auditionné.

Pourquoi, si le problème a été identifié à XXh, le service n'a-t-il été coupé qu'à YYh ?

PIERRE

Ah ça c'est la partie amusante, c'est parce que le CTO avait décidé de tout faire passer par AWS...

LE JUGE

Le quoi ? Passer par quoi ? Je vous préviens, je n'ai ni le temps ni la patience pour réentendre les explications alambiquées de votre collègue!

PIERRE

En gros, le responsable technique avait décidé d'héberger nos services sur le cloud. Vous avez entendu parler du cloud ?

LE JUGE

Vaguement...

PIERRE

En gros il voulait jamais rien décider, parce qu'il savait qu'il était nul, donc il se cachait toujours derrière les décisions du siège. Du coup il avait mis en place un système où plus il y a de personnes connectées plus il faut un niveau de permission élevé pour interrompre le service. A partir d'un certain niveau ça ne peux être décidé qu'au siège, à Londres. Mais normalement le taux d'utilisation de l'app est largement assez faible pour qu'on soit capable de l'arrêter depuis le bureau de Paris.

LE JUGE

Alors quel est le problème ?

PIERRE

Ben c'est là que ça devient marrant, c'est que dès que les livreurs ont compris qu'il y avait moyen de récupérer des commandes gratuites, ils se sont passé le mot et tout le monde s'est connecté en même temps ! A un moment on a eu un taux d'utilisation de 250% ! PIERRE rit, fort amusé par la situation. Les livreurs s'amusent aussi.

LE JUGE

Hum ! Je vois... Et qu'est-ce qui est arrivé au...

(il consulte son dictionnaire)

au CTO ?

PIERRE

Ah ben il s'est fait virer ! Depuis il est mort d'ailleurs.

LE JUGE

Il est mort ?

PIERRE

Oui, il s'est pris un bus.

Tous le monde rit, Me Enfidha est amusée mais aussi affligée par l'attitude de ses clients.

LE JUGE

Silence !

PIERRE

Enfin en résumé c'était le gros bordel ce jour-là, ça courait partout dans les couloirs.

LE JUGE

Vous ne semblez pas très déférent envers votre employeur...

PIERRE

Ah mais c'est pas mon employeur, je suis en freelance moi !

LE JUGE

Quoi, vous aussi ?

PIERRE

Ah oui, les devs c'est souvent en freelance, c'est plus avantageux comme ça !

cssclasses:
- fountain

Contexte : après que le représentant de FastBear a évoqué le traumatisme subi par les restaurateurs, un restaurateur est auditionné.

M. Zhang sourit, fort amusé de la situation.

ZHANG

Je trouve ça plutôt amusant ! Il y avait tout à coup beaucoup de commandes, je ne comprenais pas pourquoi. Les livreurs avaient l'air très content. Alors moi comme je continuais à recevoir de l'argent pour les commandes, je continuais à préparer ! J'ai fait un très bon chiffre d'affaire ce jour là. Le sage a dit...

LE GREFFIER lève le nez de sa machine dactylo, interloqué. LE JUGE soupire.

ZHANG

François Lesage, mon voisin, il a aussi un restaurant...

LE GREFFIER et LE JUGE sont rassurés.

ZHANG

... il a dit, "je comprends rien mais autant en profiter !" Et je me suis dit la même chose. FastBear a été très gentil, ils ont remboursé tous les clients, qui ont recommandé chez moi!

LE JUGE

(running gag)

Pourquoi c'est pas aux Prud'Hommes ?

MEHDI

C'est comme si vous, monsieur le Juge, un jour, on a besoin de vous, on vous appelle, si demain on n'a plus besoin c'est fini, on vous appelle plus, pas de chômage, etc, vous avez votre application de juge, s'il y a rien sur l'application, vous bossez pas whalou. Ou si vous êtes malade, disons par exemple vous avez un rhume, eh bah c'est pareil, vous allez rater des procès, genre l'app elle va sonner "y'a un blédard qu'a dealé du crack à La Chapelle", tu prends ou pas ? Genre pour vous ça fait, je sais pas, disons 1000€

LES JUGES sourient.

MEHDI

voilà vous avez le choix ou bien vous prenez les 1000€ et vous allez bosser malade ou vous laissez (MORE) MEHDI (CONT'D)

tomber, mais derrière c'est perdu, vous avez pas une compensation maladie ou un truc comme ça.

LE JUGE

Je vois, merci.

ME PONTALLIER

Pouvez-vous nous dire, M. X, quel a été le montant des pertes encourues ce soir-là par la société FastBear ?

M. X

Nos dernières estimations s'élèvent à X M€

ME PONTALLIER

X M€! Est-ce qu'on se rend compte, M. le Président ? Ce que la défense tente de faire passer pour un vol de pommes se chiffre en millions d'euros!

ME ENFIDHA

M. X, pouvez-vous rappeler à la cour le montant du CA de votre société sur l'année 2023 ? Et le montant reversé aux actionnaires en février 2024 ?

M. X

Eh bien ça dépend de comment on calcule...

ME ENFIDHA

X M€, dont X reversés aux actionnaires. Ce sont les chiffres que vous avez publiés. On voit bien que le chiffre de X M€ que vous avancez, et qui à mon avis est largement surestimé, ne représente pas pour vous une somme très...

JUGE

Maître Enfidha, nous ne sommes pas ici pour faire de la politique. Si la société FastBear a été lésée, elle est fondée à demander réparation, et ce quelle que soit sa bonne santé financière par ailleurs.

ME ENFIDHA

Certes. Je souhaitais simplement remettre les choses en perspective.

ME PONTALLIER

Les accents de Maître Enfidha sonnent bon la banlieue... Nous voyons bien qui dans cette cour a la sympathie du public ! Mais c'est une cour de loi, ici ! Nous jugeons d'un vol pur et simple ! Qu'avons nous entendu de la part de la défense, si ce n'est un inventaire de jurisprudences inapplicables ?

LE JUGE

Bien, nous allons à présent délibérer. Le verdict vous sera communiqué demain matin à 10h. La séance est levée.

Fondu noir.

UN LIVREUR

Il va pas nous faire payer ce bâtard?